

DEMANDE DE CONTROLE DE BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Ce formulaire est à remplir dans l'un de ces cas :

- Vous envisagez de vendre une habitation comprenant une installation d'assainissement collectif
- Vous souhaitez effectuer une contre visite à la suite d'une non-conformité du branchement
- Vous avez raccordé une habitation neuve au réseau d'assainissement collectif

L'installation concernée se trouve sur une des communes suivantes : Boisgervilly, Gaël, Irodouer, La Chapelle-du-Lou-du-Lac, Landujan, Le Crouais, Médréac, Montauban-de-Bretagne, Muël, Quédillac, Saint-Maugan, Saint-Méen-le-Grand, Saint-Onen-la-Chapelle, Saint-Malon-sur-Mel, Saint-Pern, et Saint Uniac.

Obligations et Sanctions Légales :

En l'absence de contrôle ou de mise en conformité, la responsabilité du vendeur peut être engagée, et des pénalités financières peuvent être appliquées conformément aux articles L1331-1 et suivants du Code de la Santé Publique. De plus, un raccordement non conforme peut faire l'objet d'une injonction de mise en conformité émise par la commune ou le service gestionnaire.

Le règlement de service, établi par la communauté de communes, définit les obligations techniques et administratives liées à l'assainissement collectif. Toute non-conformité au règlement peut entraîner des mesures correctives imposées par la collectivité.

Instructions pour l'envoi du dossier au Service Public d'Assainissement:

Le dossier est à déposer :

- Par mail (**à privilégier**) : assainissement@stmeen-montauban.fr

ou

- A : Communauté de communes Saint-Méen Montauban
Manoir de la Ville Cotterel
46 Rue de Saint Malo - CS 26042
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
02 99 06 54 92

❖ NATURE DE LA DEMANDE

La demande de contrôle de branchement au réseau d'assainissement collectif **s'inscrit dans le cadre :**

- ☐ D'une vente immobilière
- ☐ D'une contre-visite suite à une non-conformité du branchement
- ☐ D'une construction neuve*

** Dans le cas d'une construction neuve joindre l'arrêter de permis de construire à la demande*

❖ COORDONEES DU DEMANDEUR

NOM et Prénom :

Adresse :

Code postale :

Commune :

N° de téléphone :

Adresse mail :

N° de SIRET (pour les entreprises et professionnels) :

Situation : ☐ Propriétaire ☐ Syndic de propriété ☐ Locataire ☐ Autre (précisez) :

❖ COORDONEES DU PROPRIETAIRE

☐ Identiques à celles du demandeur ou :

NOM et Prénom :

Adresse :

Code postale :

Commune :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Référence abonnement eau potable :

❖ ADRESSE DU BIEN

☐ Identique à celle du propriétaire ou :

Adresse :

Code postale :

Commune :

Référence(s) cadastrale(s) :

❖ CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Nature de l'immeuble (habitation, bureaux, entreprise, ...) :

Nombre d'habitants, employés, capacité d'accueil :

Surface planché :

Nombre de pièce principales * :

**Les pièces principales sont celles destinées au séjour ou au sommeil (chambre, salon, bureau, etc.), par opposition aux pièces de services (cuisine, salle de bain, etc.)*

Nombre de pièce avec point d'eau :

Type de résidence : ☐ Principale ☐ Secondaire

❖ PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Dans le cas d'une construction neuve, le propriétaire devra s'acquitter de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) -délibération du conseil communautaire 11 février 2025 -

Contacter le service assainissement pour plus d'information.

❖ Signature

Le propriétaire certifie que les renseignements indiqués dans le présent formulaire sont exacts.

Demande formulée à :

Le :

Signature du ou des demandeur(s) :